

INFORMATIONS COMMUNALES

Budgets 2024



Fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du jeudi 21 décembre 2023 à 17 heures au lundi 8 janvier 2024 à 17 heures.

Répartition des dicastères 2021–2026

Gabriel Nussbaumer Syndic

Administration générale, personnel, communication, information, relations avec les sociétés Mobile 079 348 19 36

Claude Magnin Vice-syndic

Aménagement du territoire, constructions, cadastre, mensurations, terres communales, forêts Mobile 079 705 80 08

Jean-Claude Bernold Conseiller communal Eaux usées, voirie, routes communales, mobilité Mobile 077 269 07 05

Marie-Claude Clerc Conseillère communale Finances, impôts, santé, affaires sociales, home, intégration, naturalisations Mobile 077 426 54 90

Yves Nicolet Conseiller communal Eau potable, sécurité et protection de la population, service du feu, cimetière Mobile 078 770 17 07

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, environnement, énergie, animation, chemins pédestres Mobile 079 606 67 84

Jean-Bernard Siggen Conseiller communal Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque, culture, sport, loisirs, jeunesse Mobile 079 308 57 42

NEOS IMPORTANTES

La commune ne vendra plus de cartes journalières CFF dès le 1^{er} janvier 2024

A partir du 1^{er} janvier 2024, la commune de Cottens ne vendra plus de cartes journalières CFF. Le nouveau concept mis en place par l'Association des communes suisses et Alliance Swiss Pass n'a pas convaincu le conseil communal. Celui-ci l'a jugé peu pertinent du point de vue économique: d'une part, pour les usagers (sans demi-tarif: CHF 52.—/avec demi-tarif: CHF 39.— si achat au plus tard 10 jours avant la date de validité, puis augmentation progressive du prix jusqu'à la veille du voyage; pas de réservation possible); d'autre part, pour l'administration communale en raison d'un surcroît de travail dû à l'application liée à la vente des cartes.

Nous vous conseillons de consulter

- > les sites des communes voisines, si elles ont adhéré au nouveau système, vous pourrez acheter une carte journalière. Aucune surtaxe ne peut être perçue en raison de votre domicile qui n'est pas dans l'une de ces communes.
- > la page internet suivante https://www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/billets-suisse/carte-journaliere/carte-journaliere-degriffee.html du site internet des CFF qui vous permet d'acheter une carte journalière dégriffée de manière plus simple et rapide qu'en vous adressant au guichet de la commune. Les principes demeurent les mêmes: net avantage pour les détenteurs d'un demi-tarif et plus l'achat est effectué à l'avance, plus le prix de la carte est avantageux. Il n'y a en revanche pas de blocage de prix jusqu'à 10 jours avant la date de validité.

LE MESSAGE DU SYNDIC

Chères citoyennes, chers citoyens, chères habitantes, chers habitants de Cottens

L'argent, ça va, ça vient, Mais quand ça vient, ça va.

Citation de Smaïn



Vous trouverez cette entrée en matière un peu surprenante, voire loufoque? Par les explications ci-après, vous jugerez par vous-mêmes si cette citation a du sens ou non. On dit parfois que l'argent ne fait pas le bonheur. Néanmoins, à preuve du contraire, il peut y contribuer grandement.

La chance m'est donnée de m'adresser à vous toutes et tous sur le journal des informations communales. Le but de ces quelques phrases est aussi de dévoiler un aperçu des travaux qui sont élaborés et fournis par vos élus. Notre fascicule distribué à plus de 500 ménages permet d'atteindre et de renseigner chaque habitante de notre village. Le site internet www.cottens-fr.ch génère également un contenu d'articles explicatifs très vastes. Néanmoins, il en ressort que le tout numérique est une évidence mais que le papier reste un support d'informations très prisé par bon nombre d'entre nous.

La vie d'une communauté comme la nôtre ne dépend pas seulement de l'argent. Cependant, si ce moyen commence à manquer, il peut créer un grand champ de conflits entre les citoyens et les personnes que vous avez élues. Notre vie communautaire et la bonne entente villageoise sont dépendantes de multiples autres facteurs.

A titre d'exemple et pour mémoire, vous trouverez ci-après quelques événements des nombreuses sociétés que compte notre village de Cottens. Cette année le club des marcheurs «Les Jeudistes» a fêté ses 10 ans d'existence. La société de théâtre, «La Clef des champs», fête ses 40 ans et organise à cette occasion la fête nationale avec succès. Pour les années à venir, nous nous réjouissons déjà de participer à vos futures pièces de théâtre. Le Chœur mixte «les Alouettes» a marqué brillamment son 60e anniversaire par un magni-

fique concert-spectacle haut en couleur: Voyage... Voyage... Depuis 75 ans, notre village est doté d'une société de Jeunesse qui a également marqué cet événement. En 1948, le village de Cottens comptait environ 500 habitants. Aujourd'hui, nous approchons les 1500 habitants selon le contrôle des habitants. Les activités et le programme des festivités concoctés par les jeunes ont permis de passer ensemble des moments qui resteront dans la mémoire de bon nombre d'entre nous. Notre fanfare «Les Martinets» fière de ses 75 ans d'existence développe l'art musical et entretient la camaraderie. Par son engagement dans presque toutes les fêtes villageoises, les habitants es profitent de magnifiques moments récréatifs. Son école de musique donne la possibilité à de nombreux jeunes de s'initier à l'art musical.

Les responsables des 7 dicastères du conseil communal ont élaboré chacun·e une liste des travaux prioritaires à effectuer pour la législature en cours. Nous sommes effectivement à mi-parcours de la législature 2021–2026. Sous forme de synthèse, vous trouverez ci-après quelques-uns de ces grands projets en planification:

- Réfection des chemins AF (Améliorations Foncières) Rialets, en Bouleyres, Grands-Bois et Chavailles. Ces chemins sont situés en zone plaine et les taux de subventionnement du Canton de 25% et de la Confédération de 27% devraient nous être alloués. A ce stade du projet, nous attendons la confirmation définitive des taux précités;
- > Mise en séparatif des collecteurs EU/EC (eaux usées, eaux claires) des quartiers des Brévires et des Rialets;
- > PAD et projet de la Croix;
- > PAD et projet de la Coutaz;
- > Ecole/enseignement/nombre de classes;

Départ de la commune

La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ au préposé sans délai et indiquer sa destination (art. 11 – loi sur le contrôle des habitants). Votre départ doit être annoncé en vous présentant au guichet de l'Administration communale. De plus, pour les propriétaires, vous avez l'obligation d'annoncer la vente de votre bien ou tout changement de locataire. Lors de la vente ou lors du changement de locataire vous devrez nous informer de la date de la vente, du nouveau propriétaire ou locataire et nous indiquer le cubage du compteur d'eau à la date de la vente.

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale

Lutte contre le bruit

Tout travail bruyant avec tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, etc.) de nature à troubler le repos des personnes, est déconseillé avant 9h. Le respect de la pause de midi, soit de 12h à 14h et de cesser au plus tard à 19h, durant les jours de la semaine, 17h pour le samedi est obligatoire. Nous vous prions de bien vouloir respecter le calme les dimanches et les jours fériés.

Exceptions

Il est fait exception aux règles qui précèdent pour:

- a) les services publics;
- b) les travaux qu'un accident, l'intérêt ou la sécurité publics rendent urgents;
- c) les travaux indispensables dans les métiers qui exigent une exploitation continue;
- d) la fabrication, la vente et le transport à domicile des produits alimentaires destinés à la consommation immédiate;
- e) les soins à donner aux animaux domestiques;
- f) les travaux indispensables à la conservation des cultures;
- g) la protection et la rentrée des récoltes en cas d'urgence;
- h) l'utilisation des engins privés de déblaiement de la neige pour permettre de sortir de son domicile.

INFOS IMPORTANTES

Arrivée dans la commune – dépôt de papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les 14 jours suivant leur arrivée (Art. 5 – Loi sur le contrôle des habitants) et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, les documents suivants doivent être fournis à l'administration communale:

- > Une copie des certificats d'assurance maladie pour tous les membres de la famille/ménage
- > Une copie de l'assurance ménage
- > Une copie de votre bail à loyer si vous êtes locataire
- > Une copie de votre dernier avis de taxation
- Si vous arrivez avec des enfants mineurs, le certificat de famille ou un certificat de partenariat ou, à défaut, d'un document jugé équivalent
- > Si vous arrivez avec des enfants et êtes séparé·e ou divorcé·e, la convention passée entre les ex-époux précisant qui détient l'autorité parentale

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas de:

- > Mariage
- > Divorce
- > Décès du conjoint
- > À la majorité

L'Administration communale



- > Connexion des bâtiments communaux au chauffage à distance (CAD);
- > Assainissement ou élimination des bâtiments de l'ancienne station d'épuration (STEP).

La concrétisation de ces ouvrages est cependant en corrélation directe avec la disponibilité des finances communales. Les entrées fiscales sont l'outil principal pour permettre d'entrevoir l'exécution de ces projets. Pour les projets en phase de finition ou terminés, vous avez loisir de lire les condensés succincts écrits par chaque responsable dans le présent fascicule. En participant à l'assemblée communale du mardi 12 décembre 2023, d'autres explications et réponses à vos éventuelles questions vous seront données de façon détaillée.

Par l'intermédiaire de cet éditorial et à l'approche des fêtes qui avancent à grands pas, j'adresse à toute la population de belles fêtes de Noël en famille et un bon départ dans la nouvelle année avec mes vœux de joie, de bonheur et de santé. Pour nous tous, le futur sera influencé par l'esprit positif que nous y apporterons malgré les conditions parfois bizarres et

saugrenues de la vie de tous les jours, les catastrophes climatiques, les guerres en Europe et partout dans le monde parfois d'une dimension inhumaine. Nous devons rester forts et garder confiance.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent au bien-être de notre commune et merci à tous les habitants·es de notre magnifique commune pour leur soutien tout au long de l'année.

Gabriel Nussbaumer, Syndic



Appel à la population – Recensement du patrimoine audiovisuel fribourgeois

La Commune de Cottens recherche auprès de ses habitants tous documents, photos, films ayant un caractère 'historique' afin de pouvoir créer un inventaire communal. Celui-ci sera mis à disposition de la bibliothèque cantonale et universitaire BCU qui cherche également à créer ce genre d'inventaire au niveau cantonal.

Même si cette mise à disposition n'était que temporaire, il y a peut-être dans vos greniers ou caves des petits trésors qui mériteraient que nous nous y intéressions. Une fête anniversaire d'une société ou d'une institution villageoise, une rencontre entre sociétés villageoises, des photos de bâtiments importants avant transformations, des documents anciens, de vieilles photos ou cartes postales, d'anciens films de la vie quotidienne, et sous tout support, sont susceptibles de nous intéresser.

Veuillez vous adresser à l'administrateur communal pour toutes questions à ce sujet, soit par téléphone aux heures d'ouvertures de l'administration ou par mail: admin@cottens-fr.ch

La Commune de Cottens vous remercie de votre participation à la constitution de cet inventaire.

L'Administrateur

Livraison des repas à domicile – Appel aux bénévoles

La commune cherche plusieurs bénévoles pour la livraison des repas à domicile auprès des personnes nécessitant ce service. La tâche du bénévole consiste à prendre en charge, vers 11h15 dans sa voiture, les repas préparés par la Résidence St-Martin et à les apporter aux bénéficiaires habitant Cottens. La «tournée» prend fin vers midi. Ce service est assuré, par semaine (5 jours), à tour de rôle par une dizaine de bénévoles. Si bien que chacun d'eux s'engage à le remplir 4 à 5 semaines par année. Vous l'aurez compris: plus il y a de bénévoles, moins l'engagement est fréquent.

Marie-Claude Clerc







Assemblée communale du 12 décembre 2023 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens www.cottens-fr.ch

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 2 mai 2023 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités/Assemblées/Procès-verbaux)
- 2. Budgets 2024
 - 2.1. Budget communal de résultats
 - > Rapport de la Commission financière

Vote final du budget communal des investissements

- 2.2. Budget communal des investissements
 - 2.2.1. Crédit d'étude pour la mise en séparatif du quartier des Brévires et des Rialets
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote
 - 2.2.2. Pose de panneaux photovoltaïques sur la station de pompage du Pontet à Chénens
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote

Vote final du budget communal des investissements

- 3. Modification du règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires.
 - 3.1. Présentation
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote
- 4. Divers

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités / Assemblées / Prochaine Assemblée.

Le conseil communal

CHF 148000.-

CHF 35000.-





Nous vous aidons pour :

- courses
- déchetterie
- petits services

Nous contacter:

Marianne Clerc **079 685 42 23**

Karin Hämmerli 079 351 35 86

Heures d'appel : 08h30 – 11h30 _____13h30 – 17h00

En collaboration avec la commission des seniors



Le jardin climatique: Astuces et idées pour la promotion de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques

Les surfaces de jardin offrent un énorme potentiel de promotion de la biodiversité et un effet positif sur le climat. Avec le changement climatique, les îlots de chaleur dans les communes et les villes sont devenus un enjeu majeur. En tant que propriétaire d'un jardin, vous pouvez faire la différence!

L'office fédéral de l'environnement soutient le guide «Le jardin climatique» réalisé par la ville de Sion en collaboration avec la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève ainsi qu'avec la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale. Ce guide vous présente différentes possibilités d'aménager votre jardin, votre bâtiment et ses alentours de manière qu'ils aient un effet rafraîchissant et favorisent la biodiversité.

Les thèmes, VEGETAL, SOL et EAU abordés dans ce guide sont des mesures simples, rapides à mettre en œuvre et efficaces. Les thèmes sont les suivants:

- 1. Les haies champêtres
- 2. Les plantes couvre-sol
- 3. Les prairies et gazons
- 4. Le patrimoine arboré
- 5. Le verger
- 6. Cultiver durablement
- 7. La faune du jardin
- 8. Accès au domaine privé
- 9. Les revêtements perméables
- 10. Les murs et clôtures
- 11. Les enveloppes végétales
- 12. Le rôle et la protection du sol
- 13. Concevoir avec l'eau
- 14. Collecter, stocker et arroser
- 15. Infiltrer et épurer
- 16. Cultiver sans l'eau du réseau

Vous trouverez ce guide en format PDF sous le lien www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/le-jardin-climatique.html. La commune de Cottens met également à disposition de ses citoyens quelques guides que vous pouvez venir demander au bureau communal.

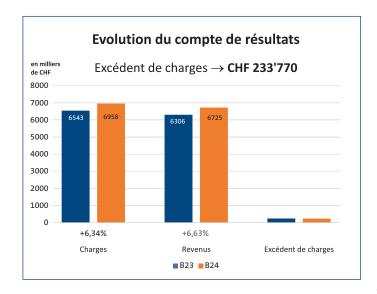
L'Administration communale

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Budgets 2024

2.1. Budget de résultats 2024

Le projet de budget 2024 clôt avec un excédent de charges de CHF 233 770.—. Charges et revenus augmentent tous deux d'un peu plus de CHF 400 000.—, soit de 6,34% pour les premières et 6,63% pour les seconds (graphique «Evolution du compte de résultats»). Cette symétrie débouche sur un résultat presque identique à celui du budget 2023 (CHF 237 040.—).



2.1.1. Forte hausse des charges liées

Deux ou trois éléments expliquent principalement l'augmentation des charges de CHF 414 806.—:

> Les charges liées enregistrent une hausse totale de CHF 360 500.— (graphique «Charges liées»). Les principales sources de cette augmentation sont, par ordre décroissant, les charges et subventions relatives aux EMS et à l'aide et aux soins à domicile (+ CHF 92 960 ou 19%), les subventions en matière de prévoyance sociale (+ 8,5%) — institutions spécialisées pour handicapés et structures

d'accueil extrafamilial, dont on attend, s'agissant de ces dernières, une sensible augmentation de la fréquentation –, ainsi que la participation aux frais scolaires du cycle obligatoire, du Conservatoire et des institutions et écoles spécialisées (+ 2,95%).

Dans ce contexte, il convient de souligner la seule évolution inverse: les charges liées à l'aide sociale diminuent, tant pour la part communale au service régional que pour la part aux mesures cantonales.

L'ensemble du budget de la formation augmente de CHF 128 000 à 2,428 millions ou 5,5%. Il reste, et de loin, le poids lourd du budget. Hormis les charges liées mentionnées ci-avant, le projet de fusion du cercle scolaire de Cottens avec celui d'Autigny-Chénens implique des charges que l'on pourrait qualifier de semi-liées s'agissant des coûts supplémentaires pour les transports scolaires, estimés à CHF 40 000.— pour les quatre derniers mois de l'année 2024. Ce projet fait l'objet d'un article distinct dans ce bulletin. Enfin, le budget de l'énergie consommée par les bâtiments scolaires est en hausse de CHF 10 000. Il faut ajouter une augmentation sensible des salaires du personnel de conciergerie et de nettoyage en raison d'imputations internes beaucoup plus précises. Cette augmentation est compensée à la baisse dans d'autres dicas-

tâches peut naturellement varier chaque année.

Le budget des routes communales augmente de CHF 90 000.—. Ce dicastère relève exclusivement de choix de la commune. La hausse des charges provient plus particulièrement des coûts d'équipement du nouveau local de l'édilité, de l'entretien des routes, de l'éclairage et des véhicules. Et, ici égale-

tères. La part des salaires

attribuée aux diverses



ment, on constate une augmentation des salaires du personnel due à des imputations internes.

Pour le reste, à noter

- > une augmentation générale du coût de l'énergie, une adaptation des salaires du personnel communal de 2,5% liée à l'augmentation du coût de la vie;
- > une hausse des moyens en faveur des mesures pour les seniors, qu'il s'agit de garder en bonne forme physique et mentale, et un coup de pouce à la crèche qui devrait s'installer dans les nouveaux immeubles de la route de Fribourg;
- > la stabilité des charges relatives à l'eau potable, aux eaux usées et à l'aménagement du territoire;
- > l'augmentation des charges liées à la gestion des déchets de CHF 35 000.— en raison de frais de transport en augmentation. Ce compte n'atteint l'équilibre que grâce à un prélèvement de CHF 46 275 sur les réserves. Celles-ci pourraient être épuisées d'ici une année et il s'agira dès lors d'augmenter les taxes
- > une hausse des charges d'intérêts. Après 4 ans sans recours à l'emprunt, la commune a contracté deux prêts en 2023: 1 million pour le financement des chantiers du CAD, de l'édilité et de l'école et 1 million pour le financement des routes. Quant aux amortissements, ils sont en hausse de près de CHF 40 000.—.

2.1.2. Hausse des revenus fiscaux

Alors qu'il enregistrait une baisse non négligeable au budget 2023, le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est heureusement en progression pour 2024, passant de 2,999 millions à 3,3 millions. Il s'agit là de notre principale source de revenus.

L'impôt sur les gains immobiliers et les plus-values ainsi que l'impôt sur les mutations sont également prévus à la hausse. Ainsi, le produit de l'ensemble des impôts augmente de CHF 400 000.—.

Les revenus de la péréquation financière intercommunale ne varient pas. Cela signifie que la commune n'est ni plus riche ni plus pauvre qu'en 2023, par rapport à l'ensemble des autres communes du canton.

En fin de compte, le conseil communal estime que la commune peut affronter l'année 2024 en maintenant le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à CHF 0,80, tout en maintenant aussi sa totale vigilance sur la maîtrise du budget.

Marie-Claude Clerc

Récapitulation comptes de résultats	Comptes 2022	2	Budget 2023		Budget 2024				
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF			
0 Administration général	571 837.75	161 575.94	477 010.00	151 850.00	539 320.00	144 000.00			
1 Ordre public et sécurité publics, défense	82 446.59	53 099.50	105 155.00	36 000.00	83 685.00	36 000.00			
2 Formation	2 196 942.33	127 230.15	2 300 455.00	109 800.00	2 428 430.00	96 400.00			
3 Culture, sport et loisirs	221 451.01	464.70	94 995.00	2 000.00	85 510.00	2 000.00			
4 Santé	587 049.34	3 183.20	616 190.00	2 700.00	718 925.00	3 000.00			
5 Prévoyance sociale	903 916.69	85 316.80	924 025.00	10 000.00	983 730.00	14 400.00			
6 Trafic et télécommunications	524 827.14	51 693.90	542 525.00	47 540.00	623 295.00	27 540.00			
7 Protection de l'environnement et aménagement territoire	1 275 671.44	1 178 973.50	1 302 005.00	1 185 835.00	1 314 835.00	1 218 455.00			
8 Economie publique	29 029.90	54 905.45	22 640.00	30 000.00	35 195.00	36 250.00			
9 Finances et impôts	6 839.40	5 305 444.55	158 300.00	4 730 535.00	145 185.00	5 146 295.00			
Totalisation	6 400 011.59	7 021 887.69	6 543 300.00	6 306 260.00	6 958 110.00	6 724 340.00			
Résultat	621 876.10	***************************************		237 040.00		233 770.00			

2.2. Budget des investissements 2024 (voir page 13)

Le budget des investissements boucle avec un excédent de dépenses de CHF 753 890.—. Après les grands travaux de cette année 2023, la commune a des ambitions plus modestes en matière d'investissements pour l'an prochain.

Les travaux d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments du chauffage à distance (CAD) et de l'édilité ne sont pas terminés, d'où le report du solde de crédit. De plus, la commune vous propose d'exploiter la surface disponible de la station de pompage du Pontet, à Chénens, pour bénéficier d'un supplément d'énergie renouvelable (cf. présentation ci-après) pour un coût estimé de CHF 35 000.—. Des subventions à hauteur de CHF 5000.— sont attendues.

L'élargissement de l'anneau du giratoire de Belmont n'est toujours pas concrétisé et la seconde étape du CAD n'est pas achevée, deux objets qui impliquent également des reports de crédits.

Le crédit de CHF 252 500.— en faveur du bassin de rétention situé au bas du village —, voté il y a près de 20 ans —, est maintenu. Un projet de parking en cours, actuellement entre les mains du Service de la mobilité, pourrait nécessiter des travaux d'aménagement autour de ce bassin.

Enfin, le projet de mise en séparatif des secteurs des Brévires et des Rialets exige une étude conséquente pour laquelle un crédit de CHF 148 000.— vous est soumis (cf. présentation ci-après).

Marie-Claude Clerc

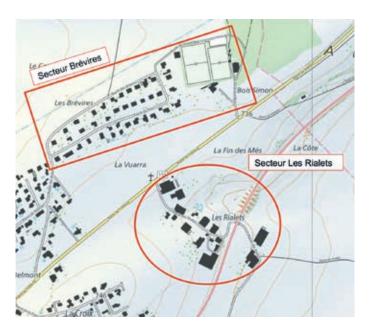
2.2.1. Secteur des Brévires et des Rialets: mise en séparatif

Descriptif du projet

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) validé par les autorités cantonales indique une liste de mesures constructives à réaliser prioritairement afin d'améliorer l'évacuation des eaux à l'échelle communale.

La mise en séparatif des Brévires et des Rialets constitue l'étape la plus importante du PGEE de la commune en terme de travaux et permettra de diminuer le débit des eaux claires envoyé à la station d'épuration (STEP).

Pour donner suite à une étude préliminaire réalisée en 2021 concernant la mise en séparatif du quartier des Rialets et l'évacuation des eaux de la route cantonale, la commune souhaite poursuivre l'étude de mise en séparatif avec l'intégration du quartier des Brévires. Le périmètre d'étude est défini dans le schéma ci-dessous:



En vue de réaliser la mise en séparatif du quartier des Brévires/Rialets, la méthodologie suivante devra être mise en œuvre:

- > Mandat auprès d'un bureau d'ingénieurs compétent dans ce genre de travaux.
- > Séance de coordination pour le démarrage de l'étude et obtention des données de base nécessaires à la réalisation des plans de l'existant.
- > Curage et inspection des collecteurs existants.
- > Etude des raccordements privés. Il s'agit de vérifier et de connaître l'évacuation des eaux des bien-fonds de chaque bâtiment qui est concerné par la mise en séparatif communal afin de pouvoir en tenir compte lors de l'établissement du projet.
- > Réalisation de plans complets de l'existant.
- > Projet de mise en séparatif comportant les plans de situation (avec mention des raccordements privés jusqu'en limite de propriété), profil en long des collecteurs communaux, coupe-type de fouille et détail du pousse-tube.
- > Organisation de la procédure de demande de permis de construire et suivi.
- > Réalisation de l'appel d'offres aux entreprises, établissement d'un devis pour la demande de crédit de construction basé sur le retour des offres des entreprises.

Le montant du crédit d'étude pour la mise en séparatif du quartier des Brévires et des Rialets est de CHF 148000.—. Il sera financé par un emprunt qui porte intérêt à 3% financé par le compte de résultats et un amortissement annuel de 10% sera appliqué.

Jean-Claude Bernold

2.2.2. Panneaux photovoltaïques sur la station de pompage d'eau potable

Dans le cadre du plan climat du canton de Fribourg, qui préconise les énergies renouvelables et qui demande que les communes soient des partenaires exemplaires, la commission de l'énergie a étudié les diverses possibilités qu'offraient les toits encore libres des bâtiments appartenant à la commune.

Le bâtiment de la station de pompage d'eau potable, qui est situé sur le territoire de la commune de Chénens, mais qui appartient à la commune de Cottens, est recouvert d'un toit plat.

Nous avons la possibilité d'y poser des panneaux solaires d'une surface de 55 m² pour une production estimée à 11500 KWh. La station de pompage consomme 100000 KWh par année. Nous avons donc l'opportunité, d'après les techniciens, de réaliser presque 100% d'autoconsommation de la production des panneaux photovoltaïques.

Les économies d'énergie représenteront environ CHF 4000.— par année.

La commission de l'énergie recommande cet investissement.

Le montant de cet investissement est de CHF 35 000.—. Il sera financé par le ménage communal et un amortissement annuel de 5% sera appliqué. Une subvention de CHF 5000.— est attendue.

Marc-Antoine Sauthier

Récapitulation	comptes des investissements	Comptes 2022	2	Budget 2023		Budget 2024	1
		Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administrati	on générale			160 000.00		113 500.00	
0290.5040.05	Panneaux photovol bâtim.CAD + édilité			160 000.00	••••	78 500.00	
0290.5040.06	Panneaux photovol STAP du Pontet	***************************************	***************************************	***************************************	***************************************	35 000.00	***************************************
2 Formation				867 000.00			
2170.5040.02	Réfection bâtiment scolaire – nvelle école -			42 000.00	•••••		
2170.5040.04	Assainissement bâtiment scolaire (nvelle école)	***************************************	***************************************	825 000.00	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************
3 Culture, spo	rt et loisirs	28 182.29					
3410.5060.01	Robot-tondeusse à gazon terrain football	28 182.29	***************************************	•••••	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************
6 Trafic et télé	communications	96 747.40		351 000.00		89 850.00	
6150.5010.00	Surveillance et coordination projets secteur Gare		***************************************	29 000.00	••••		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
6150.5010.01	Pose d'une passerelle piétons route d'Autigny	6 764.20		45 000.00	***************************************		
6150.5010.02	Assainissement du Pont CFF à la rte du Centre	28 645.50	***************************************	***************************************	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************
6150.5010.03	Eclairage public quartier de la Goille	***************************************		26 000.00	***************************************		
6150.5010.04	Carrefour rte d'Autigny – du Centre – travaux compl	44 661.60	***************************************	***************************************	••••		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
6150.5010.05	Carrefour des routes de Fribourg, du Centre et d'Autigny	16 676.10					
6150.5010.06	Elargissement anneau central – girat.Belmont	***************************************	***************************************	96 000.00	***************************************	89 850.00	***************************************
	Assainissement éclairage public – pass. au LED	***************************************	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	155 000.00		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
7 Protection de l'environnement et aménagement territoire		169 221.17	72 228.00	579 300.00		430 500.00	
7101.5031.00	Bouclage Verna-Creusette – rac bâtiment CAD/ Edilité	57 684.81		186 500.00			
7101.5031.01	Alimentation et déf.incendie – bâtiment caisse pens.	***************************************	***************************************	30 000.00	***************************************	30 000.00	***************************************
7101.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés		36 114.00		•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
7201.5030.00	Bassin de rétention (bas village)			252 500.00		252 500.00	
7201.5290.00	Plan PGEE			22 700.00		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
7201.5291.00	Crédit d'étude pour mise en sép.q.Brévires et Rialets					148 000.00	
7201.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés	***************************************	36 114.00	•••••	•••••	••••••••••••	***************************************
7301.5033.00	Crédit pour une place des déchets verts	96 812.00	***************************************	83 000.00	***************************************	•••••••••••	***************************************
7410.5090.00	Numérisation PAZ/plan directeur communal	14 724.36		4 600.00	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************
9 Finances et i	mpôts	928 553.50		470 700.00	33 460.00	153 500.00	33 460.00
9630.5040.00	Chauffage à distance	423 611.38	***************************************	24 700.00	••••		
9630.5040.01	Chauffage à distance – étape 2	61 309.55	***************************************	202 000.00	***************************************	53 500.00	***************************************
9630.5040.03	Construction d'un nouveau local pour l'édilité	443 632.57		144 000.00	•••••	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************
9630.5090.00	Compétences fin. p/transactions immobilières	***************************************		100 000.00	***************************************	100 000.00	***************************************
9630.6310.00	Subvention chauffage à distance	***************************************	***************************************	•••••	27 000.00	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	27 000.00
	Subvention assain. et agrandissem. maison communale				6 460.00		6 460.00
Totalisation		1 222 704.36	72 228.00	2 428 000.00	33 460.00	787 350.00	33 460.00
Résultat			1 150 476.36		2 394 540.00		753 890.00

3. Modification du règlement relatif à la participation communale aux frais de soins dentaires scolaires

L'assemblée communale du 2 mai 2023 a accepté le règlement susmentionné dans sa nouvelle version, qui ajuste la participation de la commune à la nouvelle base de calcul. Cette nouvelle version, accessible sur le site internet de la commune, est désormais en vigueur. Lors de cette assemblée communale, le conseil communal s'est toutefois engagé à revoir la disposition relative à la participation aux coûts des traitements orthodontiques, cela à la suite des remarques de plusieurs citoyens. Ceux-ci considèrent que la participation forfaitaire de CHF 200.— par enfant et par année, indépendamment du revenu et de la fortune des parents, n'est pas appropriée dans la mesure où elle s'apparente à une subvention arrosoir. Suivant ce point de vue, l'assemblée a émis le vœu de cibler les subventions sur les familles ayant réellement besoin d'une aide.

C'est pourquoi le conseil communal vous propose la modification suivante, qui relie la participation aux soins orthodontiques au barème appliqué pour les contrôles et soins dentaires ordinaires.

Art. 4 – Traitements orthodontiques

¹ L'aide financière pour les traitements orthodontiques est fixée à un forfait de CHF 200.— par enfant et par année. selon le barème annexé au présent règlement, mais au maximum à CHF 300.— par enfant et par année.

Le conseil communal vous demande d'accepter cette adaptation

Marie-Claude Clerc

LES INFOS DES DICASTÈRES

Une année 2023 riche en évènements et manifestations villageoise

Rétrospective en images



Chasse aux œufs



Sortie des ainés





Inauguration du sentier botanique



Fête nationale



Le chœur-mixte a fêté ses 60 ans



75 ans Jeunesse de Cottens



La fanfare a fêté ses 75 ans



 Cottens
 026 477 15 13
 Villargiroud
 026 653 12 08

 Ursy
 021 909 58 58
 Posieux
 026 411 31 35

 Neyruz
 026 477 33 32
 Matran
 026 400 02 28

 Bulle
 026 912 80 20
 Rossens
 026 420 21 90

www.marchon-favre.ch



CATIMINI – Ecole maternelle et Groupe de jeux

Catimini accueille les enfants **de 2 à 5 ans** en leur proposant des activités qui stimulent l'éveil et le développement global et les mènent petit à petit vers l'autonomie et l'ouverture au monde extérieur.

Groupe de jeux : 2h30/semaine Maternelle : 2x 2h/semaine

Tarifs et formulaires d'inscription disponibles sur notre site internet. www.association-catimini.ch

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.



Contact:
Zoé Fleury
Rte de Belmont 28
1741 Cottens
maternelle.catimini@amail.com

Et une année de plus...

Ecole

Le temps file et l'année scolaire 2022–2023 s'est achevée le vendredi 7 juillet. Une année scolaire vit à son propre rythme et à celui des événements programmés, comme le camp de ski pour les élèves de 5H à 8H, qui a eu lieu pour la deuxième année consécutive à la Fouly dans des conditions pratiquement idéales... Comme toujours, l'ambiance fut excellente, l'organisation parfaite et la motivation exemplaire. La bonne humeur de toutes les personnes accompagnantes a rejailli sur les enfants dont les visages et les rires en disaient long sur ce qu'ils étaient en train de vivre ensemble.

Le camp d'été à Charmey pour les élèves de 3H–4H s'est déroulé sur trois jours avec une météo pas toujours favorable aux activités extérieures, mais l'important était ailleurs. Lors de ma visite, j'ai rencontré des enfants heureux et des adultes attentifs et soucieux du bien-être de tous. Les enfants avaient l'air d'adorer ce changement dans leur vie scolaire habituelle et leurs mimiques laissaient transparaître beaucoup de leur bonheur.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont organisé, participé et contribué au succès de ces deux camps qui permettent aux élèves de se côtoyer dans un autre cadre et d'apprendre le vivre ensemble et le respect de chacune et chacun, valeurs sûres de l'école et de la vie.

Que dire de la sortie culturelle qui a rassemblé les élèves, les plus petits aux plus grands, pour aller assister à une représentation au cirque Starlight à Fribourg, en utilisant de plus les transports en commun?...

Le projet «Seniors dans les classes» a pris fin avec la réouverture d'une deuxième classe de 1H–2H, mais nous ne nous sommes pas séparés pour autant de M^{me} et M. Corbat.

Les deux derniers tableaux interactifs ont été installés dans les classes de 5H-6H. Le budget de CHF 20000.— a été respecté, car le prix de ces deux tableaux avait été bloqué déjà l'année passée.

A propos d'école: nous sommes heureux d'avoir pu réintégrer M^{mes} Florence Gobet et Sandrine Vericel, qui avaient dû nous quitter l'année passée en raison de la fermeture d'une classe. En collaboration étroite avec M. Louis Rhyn, nous avons également engagé deux nouvelles enseignantes, M^{mes} Aurélie Chammartin et Oriane Bureth, à qui nous souhaitons



la bienvenue à l'école de la Clé de Cottens. Un grand «OUF» de soulagement a été poussé le 24 août, car les travaux de rénovation du bâtiment B ont été terminés à temps pour la rentrée scolaire. Grand MERCI aux enseignantes et enseignants pour leur patience, leur souplesse et leur compréhension.

Fusion scolaire

Concernant le futur de l'école de la Clé, je dois vous avertir que les effectifs des élèves ne nous permettent plus de demeurer un cercle autonome. En effet, si pour l'année scolaire 2023–2024 tout est en ordre, il n'en va pas de même pour les années suivantes. L'étude de la société Microgis, qui a analysé en détail à la fois la situation de l'école de la Clé (infrastructures, bâtiments scolaires, évolution des effectifs, etc.) et celle de la commune (évolution de la population, etc.) montre que nous aurons déjà un manque d'élèves pour l'année scolaire 2024–2025, de même que pour les années suivantes et ceci malgré les constructions prévues sur le territoire communal.

Les conditions strictes de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles (DFAC) pour maintenir un cercle autonome à Cottens (8 classes au minimum selon la loi) nous obligent à anticiper un rapprochement avec les communes avoisinantes, si nous ne voulons pas être forcés de le faire. Des premières discussions ont eu lieu avec les communes d'Autigny et de Chénens (qui forment déjà un cercle scolaire unique) et de la Brillaz. Il s'est aussi avéré que le cercle scolaire Autigny—Chénens sera à l'étroit dès la prochaine rentrée. Il manquera au minimum une, mais probablement deux salles de classe. Les besoins concomitants de nos deux cercles Autigny—Chénens et Cottens nous ont donc incités à un rapprochement qui doit être effectif pour la rentrée 2024—2025. Concernant une fusion avec le cercle scolaire de la Brillaz, tout reste imaginable à plus long terme.

Une lettre a déjà été envoyée aux parents pour une première prise de contact et pour leur expliquer la situation en toute transparence. C'est également pour cette raison que



Je suis là pour vous à Cottens.

Julien Minguely, conseiller en assurances et prévoyance T 026 347 33 47, julien.minguely@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg

Daniel Charrière

Rue du Centre 14 Villars-sur-Glâne 1701 Fribourg T 026 347 33 33 fribourg@mobiliere.ch mobiliere.ch

la Mobilière

0319

code article : **R20Sponsoring**



- Papeterie
- · Boutique-cadeaux
- Copieurs imprimantes
- GED
- · Articles publicitaires
- · Mobilier de bureau

026 460 20 00

Bon pour CHF 20.DE RABAIS*

Dans nos boutiques: **Fribourg - Givisiez - Châtel-St-Denis - Bulle**

*Dès CHF 100.– d'achat (bon valable une seule fois)

vous trouvez dans le budget 2024 un montant que nous pourrons utiliser lors de la fusion scolaire (transports, AES, etc.). M. Louis Rhyn, directeur de l'école, et moi-même travaillons main dans la main pour trouver la meilleure des solutions, en ayant toujours à l'esprit le bien des enfants et de la famille. Tout cela pour vous dire que c'est une préoccupation essentielle, presque quotidienne, et un sacré défi... Nous vous tiendrons régulièrement informés sur l'avancement des démarches et les prises de décision qui relèvent du conseil communal. Quelques informations supplémentaires vous seront données lors de l'assemblée communale du mois de décembre (dans les divers).

AES

Pour la deuxième fois, après l'essai de l'année passée, l'AES a rassemblé 23 enfants pendant les 6 jours d'ouverture de cette structure durant les vacances scolaires d'été. Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons procédé à l'ouverture de 2 unités supplémentaires par rapport à l'année passée. Un exemple parmi d'autres: l'unité 3, celle de 11h35 à 13h25, regroupe certains jours plus de 25 élèves, qui prennent leur repas à la Résidence St-Martin. Je tiens ici à remercier toutes les intervenantes de l'AES, qui effectuent un travail remarquable, pas toujours facile, mais ô combien important et indispensable pour les enfants et l'organisation familiale.

Quelques autres informations...

L'association Catimini fait face, elle aussi, à une diminution des inscriptions. Avec M^{me} Fleury, sa directrice, nous espérons que cela ne sera que passager et que cette école maternelle va perdurer.

En ce qui concerne l'ouverture d'une crèche privée sur le territoire de la commune de Cottens, les travaux ont pris un peu de retard, mais l'ouverture est toujours prévue à l'été 2024. Les préinscriptions se feront au début de l'année prochaine et je suis en contact étroit avec la responsable du projet. Dès que les conditions exigées par le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) seront complètement remplies, je vous informerai de la suite des opérations.

Le conseil des parents a organisé pour la première fois, le 3 février 2023, la soirée raclette, qui a remplacé la soirée fondue, et cette première sera reconduite en 2024. Le loto du 16 septembre 2023 a bien marché grâce à la présence de nombreux «mordues et mordus». Tous les membres du conseil des parents se réjouissent de vous retrouver lors du prochain marché de Noël du 8 décembre 2023.



Et pour terminer, voici le nouveau slogan «Stop je descends», à la fois sérieux et sympa, qui rappelle aux parents, qui amènent leurs enfants en voiture à l'école, de déposer leurs «chérubins» à l'endroit indiqué.

Jean Bernard Siggen

Chauffage à distance, local de l'édilité et place des déchets verts

Nous arrivons gentiment au bout des diverses grosses tracasseries qui ont perturbé l'avancement des travaux de ce grand et complexe chantier. Le bâtiment lui-même est terminé. Vous avez eu la possibilité de le voir si vous avez participé aux festivités de la fête nationale. Les différents travaux d'équipement de l'intérieur du CAD par le Groupe E ne sont, quant à eux, pas totalement terminés.

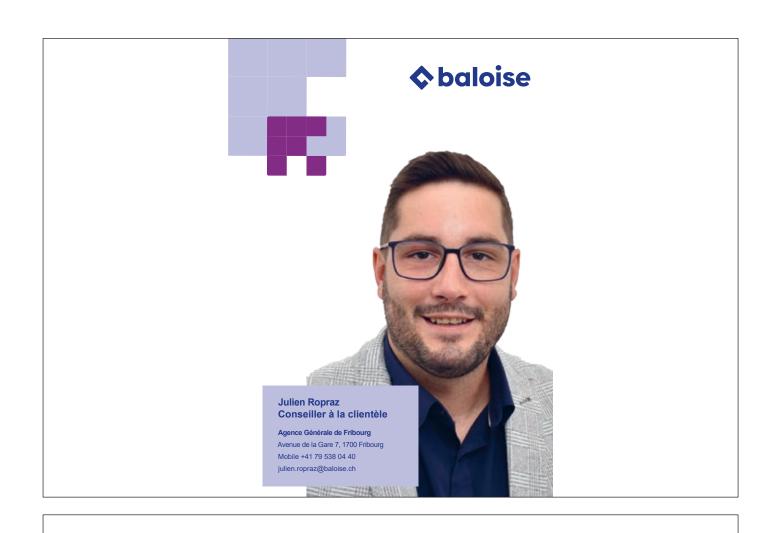
Vous avez pu constater que la place des déchets verts est terminée. Celle-ci a été mise en service avec la distribution de badges (contre dépôt) pour l'ouverture de la barrière. Elle est ouverte 6 jours sur 7 de 7h à 21h à la grande satisfaction des utilisateurs.

Concernant le tracé des conduites du CAD, le Groupe E, qui est le maître d'ouvrage, a rencontré quelques problèmes avec le passage sous le ruisseau de Cottens ainsi qu'aux alentours de l'école. La météo ne leur a pas été très favorable durant l'hiver et le printemps. De plus une partie des travaux a été mise en standby à cause des températures au-dessous de zéro.

Le début des travaux de raccordement du CAD aux bâtiments des écoles a été effectué le 24 août dernier pour la rentrée scolaire. Les enfants sont donc assurés de bénéficier du chauffage pour l'hiver.

Les coûts de l'ensemble du projet seront présentés lors de l'assemblée des comptes du printemps.

Marc-Antoine Sauthier



www.lamagnuiserie.com



Création d'agencements sur mesure



Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC



Portes d'entrée et portes intérieures



Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu



Entretien et réparation

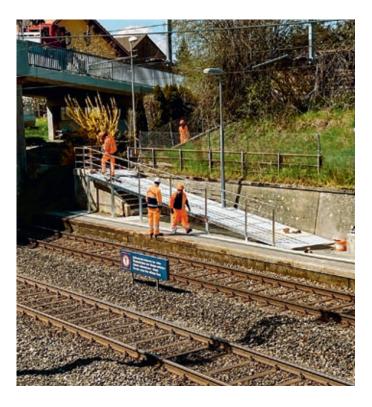
T. 026 565 51 55 N. 079 580 73 47

Mail: info@lamagnuiserie.ch



Gare CFF – Cottens: rampe d'accès

Notre village a la chance de posséder une gare CFF, de surcroît sur l'axe reliant Genève à Zürich/St-Gall. Toutefois, il faut bien reconnaître que l'accès sur les 2 quais de cet ouvrage n'est pas des plus aisés. En effet, d'un côté, les usagers doivent emprunter un passage sous-voie ne comportant qu'un escalier, alors que venant de la route du Centre l'accès au quai 1 était inadapté aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux voyageurs devant transporter des bagages.



Dans le cadre de la mise en conformité LHand, les CFF sont actuellement en pleine phase de réhabilitation de leurs gares, dont celle de Cottens qui devrait être totalement transformée dès 2027 dans le meilleur des cas.

La section projet des CFF a été contactée, afin d'envisager la pose sans délai d'une rampe d'accès sur le quai 1 (trains circulant direction Fribourg). Après quelques mois de tractations, les CFF ont finalement procédé à la réalisation de cette rampe qui, nous l'espérons, saura faire patienter les usagers jusqu'à la transformation finale de notre gare.

Jean-Claude Bernold

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement

Dans le dernier bulletin d'informations communales, je vous avais annoncé une opposition sur la mise à l'enquête de la numérisation de notre PAL; celle-ci a été retirée par la suite. Cette numérisation doit encore être acceptée par le SeCa. Le PAD de la Croix est toujours en discussion et bien avancé. Le propriétaire de la parcelle de la Coutaz ne nous a pas communiqué de date pour une information à la population. Nous allons procéder à une mise à l'enquête concernant une modification du RCU sur l'ensemble de la commune. Cela concernera l'Ibus complémentaire en cas de stationnement souterrain. Un changement de l'Ibus en zone résidentielle à faible densité pour mise en conformité avec la ReLATec nécessite également une mise à l'enquête. Une information publique à la population est prévue avant la mise à l'enquête de cet objet.

Constructions

Durant l'année, beaucoup de propriétaires annoncent la pose de panneaux solaires et le changement de chauffage. Ils passent à la pompe à chaleur au système air-eau. Une ordonnance modifiant le ReLATec est en cours. Pour divers petits projets, prenez contact avec notre architecte conseil M^{me} Magali Raboud: m.raboud@cottens-fr.ch qui est souvent présente le lundi en fin de journée à l'adminis-

Mensuration

tration communale.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'inscription de la nouvelle mensuration auprès du service du cadastre. Dès cette inscription faite, nous pourrons travailler avec les nouveaux numéros de parcelles.

Claude Magnin

CALENDRIER RAMASSAGE DES DÉCHETS 2024

]	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Οi]	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Ξ		Ma	Me	Je	Ve	Sa	Ξ			Ma	Me	Je	Ve	Sa	Ö	그	Ma	Me	Je	۸e	Sa	Ö	3	Ma
décembre														Immac. Conception																		Noël	St-Etienne					
déc	ļ						П	7	. π	4	2	9	7	<u>⊑</u> ⊗	6	10	11	12	13	14	15	16		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
novembre					1 Toussaint	2	Э	4	5	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18		19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
octobre		1	2	e	4	5	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
septembre																																						
sep.				Fête Nationale			Н	2	c	4	2	9	7	. ∞	6	10	11	Assomption 12	13	14	15	16		17	18	19	20	21	22	1 23	24	25	26	27	28	29	30	
août					2	m	4	5	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15 Ass	16	17	18	19		20	21	22	23	24	25	56	27	28	29	30	31			
juillet	1	2	3	4s	5	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23	24	25	26	27	28	29	30	31						
ini						П	2	е П	4	5		7	∞	6	10	11	12	13	14	15	côte 16	scôte 17		18	19	20	21	22	23	24	25	26	Dieu 27	28	29	30		
mai			П	2	m	4	2	9	7	∞	9 Ascension	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 Pentecôte	20 Lundi Pentecôte	21		22	23	24	25	26	27	28	29	30 Fête Dieu	31				
Ē	Lundi de Pâques																																					
avril	⊣	2	m	4	5	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	a 22		23	24	25	26	27	28	1 29	30			i Saint		Pâque		
mars				2	П	2	m	4	5	9	7	. ∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18		19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29 Vendredi Saint	30	31		
février				_		3	4	5	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		20	21	22	23	24	25	26	27	28	59					
	Nouvel An	St Berchtold					7		. •		. ~	. 51				. , ,		1	. , ,	, ,	, ,		-	. 4	, ,			, 4			, 4	4						
janvier		7		4	2	9	7	∞	6	10	11	12	13	14	15		17	18	19	20		22		23	24	25		27	28	29		31		,				
	3	Ma	Me	Je	\ Ve	Sa	Ξ	3	Ma	Me	Je	\ \	Sa	<u>-</u>		Ma	Me	Je	Ve	Sa	<u>:</u>	3		Ma	Me	Ъ	Ve	Sa	Ξ	ŋ	Ma	Me	Je	۸e	Sa	Ξ		Ma

Assainissement de l'éclairage public – Passage à la technique LED

Lors de l'assemblée communale du 6 décembre 2023, le projet de remplacement de l'éclairage aux ampoules de sodium par un éclairage LED d'un montant de CHF 155 000.— TTC a été accepté par les habitants de Cottens.

Le budget voté se basant sur une offre du Groupe E et la procédure en cas de grands projets tel que celui-ci exigeant au minimum 2 offres pour des montants supérieurs à CHF 10000.—, le conseil communal s'est approché de l'entreprise Soluxa Suisse SA dont le siège se trouve à Marin-Epagnier. Celleci a convié la commission de l'énergie pour une visite in situ de la commune de Hauterive (NE) où tous les éclairages sodium ont été remplacés par un éclairage LED. Les discussions et l'offre déposée par Soluxa Suisse SA ont convaincu le conseil communal de travailler avec cette entreprise qui présentait une offre plus avantageuse, ainsi que toutes les garanties de bienfacture et une technique d'avant-garde avec la gestion à distance des candélabres.

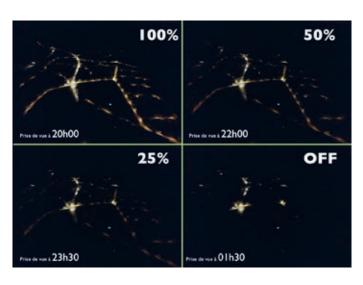
Sur cette base, il lui a adjugé le mandat lors de sa séance du 20 mars 2023.

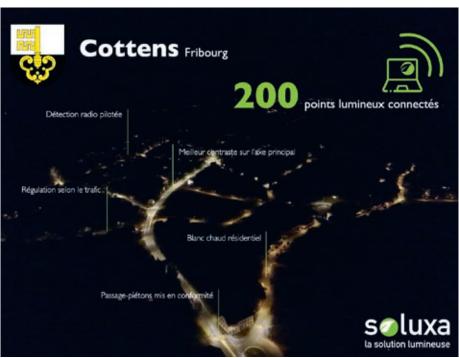
Les travaux ont été réalisés entre mai et septembre 2023. A l'heure d'écrire cet article, tous les candélabres de la commune disposent de la technologie Soluxa et l'extinction nocturne est maintenue entre 23h30 et 05h30, ceci selon les nouvelles dispositions concernant l'éclairage public et les enseignes lumineuses entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2023 et édictées par le Service de l'énergie (SdE).

Ce nouvel éclairage est équipé de capteurs de mouvements qui permettent à la lumière d'être éteinte lorsqu'il n'y a pas de passage et d'avoir une augmentation de l'intensité si un passage est détecté.

L'ensemble de ces systèmes est couplé, ce qui permet à notre village d'être totalement autonome en matière de gestion de l'éclairage.

La lumière a été renforcée sur les passages piétons et les intersections. Des teintes différentes ont également été





réglées en fonction de l'emplacement, à savoir une tonalité chaude dans les zones résidentielles, un blanc plus froid pour les axes principaux ou les intersections et un contraste relativement marqué pour les passages piétons. Le lien ci-dessous expliquant ce qui a été entrepris est disponible sur le site de la commune (onglet service technique – Energie):

www.youtube.com/watch?v=u0Bl678mDJI

Cottens est ainsi devenue une des premières communes connectées du canton de Fribourg.

Selon la loi sur les finances communales, un rapport du montant investi sera présenté lors d'une prochaine assemblée communale, montant qui s'annonce d'ores et déjà inférieur au budget d'investissement mentionné ci-dessus.

Jean-Claude Bernold



Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement



Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-M Dès 40.-Dès 15.-Dès 25.-Dès 40.-•Idéal pour 1-2 ■Idéal pour 3-4 •Idéal pour 5 Entreprise personne(s) personne(s) personnes et plus Immeuble •1 passage par •1 passage 1 1 passage par Groupe semaine sur 2 semaine

-											
Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL								
Dès 40	Dès 50. -	Dès 50	^{Dès} 80								
4 passages par mois	4 passages par mois	• 2 passages par mois	• 4 passages par mois								
• 2 caisses de 37L	• 4 caisses de 60L	• 4 caisses de 80L	• 4 caisses de 80L								
• 2 caisse de 60L											

Entreprises

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.

Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey - 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com



Elargissement de l'anneau central – Giratoire de Belmont

Ce projet, dont l'investissement de CHF 96 000.— a été accepté par l'assemblée communale le 6 décembre 2022, subit quelques retards.

En effet, ce dernier a été soumis comme avant-projet au Service des ponts et chaussées (SPC), qui a souhaité faire un exercice «à blanc» en simulant l'anneau de 80cm prévu initialement en pavés par un anneau de peinture beige.



Cette mise en place a été combinée avec le comptage des véhicules en sortie de giratoire direction Neyruz et s'étend sur une période de 3 mois.

La conséquence en est que les travaux doivent être reportés avec certitude au printemps 2024. Affaire à suivre...

Jean-Claude Bernold



Assainissement du bâtiment de la nouvelle école

En juin dernier, pendant le camp vert, pour éviter un maximum de nuisances pour les enfants, les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire ont commencé par la pose des échafaudages. Le 10 juillet 2023, 1^{er} jour des vacances scolaires, les entreprises ont débuté les travaux.

- > Les fenêtres ont été remplacées et les peintures intérieures refaites
- > Remplacement de l'isolation périphérique avec crépi de finition
- > Pose de stores à lamelles
- > Remplacement de l'étanchéité sur le toit ainsi que pose d'une trappe pour y accéder
- > Pose des panneaux solaires qui fourniront en autoconsommation de l'énergie aux deux bâtiments scolaires.

Le 24 août 2023, date de la rentrée scolaire, les travaux à l'intérieur du bâtiment étaient terminés. Les entreprises, qui étaient sous pression pour terminer les travaux dans les délais, ont joué le jeu, à la grande satisfaction du bureau d'architecture, de la commune et des enseignants. La rentrée s'est déroulée sans problème.

Je profite de remercier les enseignants es pour leur flexibilité, leur compréhension et leur collaboration dans la réalisation de cet assainissement.

Marc-Antoine Sauthier







CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11 Tel: 026 / 477 34 14 Natel: 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch



Passerelle piétonne sur le ruisseau de Cottens

Ce projet d'un investissement total de CHF 52 000.— accepté lors des assemblées communales du 20 avril 2021 (CHF 42 000.—) et du 7 décembre 2021 (CHF. 10 000.—) a vu naître la passerelle piétonne en bois que tout-un-chacun peut dorénavant emprunter en toute sécurité, ajoutant ainsi la touche finale au carrefour de la route du Centre et de la route d'Autigny.



D'une largeur utile de 1.65m et d'une longueur totale de 8,50 m, cette passerelle remplace avantageusement la passerelle métallique récupérée de l'ancienne STEP de Cottens. De par ses dimensions, en particulier sa largeur adaptée aux personnes à mobilité réduite, ce nouvel ouvrage n'oblige plus les usagers à dévier de leur trajet sur la route d'Autigny.

Pour la réalisation de cette passerelle en pin douglas, bois d'origine suisse, la commune, après mise en soumission adéquate, a pu mandater l'entreprise Z Construction SA de Farvagny pour la construction des culées en béton et l'entreprise Robert et Pascal Sallin SA à Villaz-St-Pierre pour la passerelle proprement dite, ceci sous la supervision du bureau d'ingénieurs Jeanneret Etudes SA à Autigny.

Les travaux ont été réalisés du 17 au 24 avril 2023. Les coûts ont pu être respectés pour un total de CHF 51 350.35 TTC.

Jean-Claude Bernold

Mesures communales d'économie d'énergie

Durant l'hiver dernier, la commune avait pris des mesures d'économie d'énergie sur la base de propositions du Conseil fédéral ainsi que sur les recommandations du conseil d'Etat. Ces mesures avaient été proposées par la commission de l'énergie. Celles-ci ont été très simples à mettre en place et ont permis d'économiser 20 % d'électricité sur les deux bâtiments de l'école. Au vu de ce résultat non négligeable, la commune a décidé de renouveler les mesures suivantes :

Fcoles

- > Toutes les salles de classes et les locaux des bâtiments des écoles sont équipés d'un même type de thermomètre.
- > Un contrôle régulier sera effectué par le concierge.
- > Les portes des trois sas d'entrée doivent être toujours fermées.
- > Toutes les salles de classe, salle des maîtres et salles d'appuis seront chauffées à 20 degrés.
- > Une recommandation sera faite aux parents pour que les enfants prennent un pull ou une jaquette en classe.
- > Aucune fenêtre ne devra être ouverte en permanence en imposte.
- > L'éclairage sera réduit dans les couloirs et corridors : 1 néon sur 2.
- > Réduction de l'éclairage dans la salle de gym, 2 rangées sur 3 rangées disponibles.
- > Réduction de la température de la halle de gym à 17 degrés.
- > Tous les appareils seront éteints pendant la nuit, plus de standby (ordinateur, machine à café, etc.)
- > Tous les stores seront baissés en fin de journée pour la nuit.
- > Les rideaux des salles de classe seront fermés pour la nuit
- > Suppression de l'eau chaude pour les lavabos des WC.
- > On éteint les lumières lorsque l'on quitte un local et également pendant les récréations.

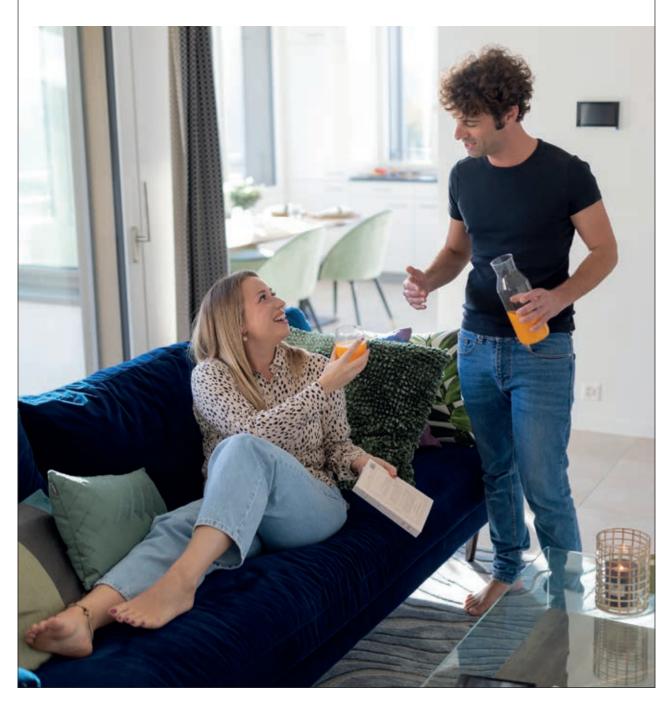
Marc-Antoine Sauthier

LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.







Directives sur les subventions communales aux sociétés locales et aux personnes individuelles

A la suite de plusieurs demandes de soutien de la part de sociétés locales, le conseil communal a constaté l'existence de traitements fort divers d'une société à l'autre, cela sur la base d'un comparatif. Il a par conséquent décidé d'y mettre un peu d'ordre, afin d'assurer équité et constance dans la mesure du possible. De longues discussions ont abouti à l'adoption de directives. Celles-ci sont publiées sur le site internet de la commune.

Trois types de subventions sont prévus : les subventions ordinaires, les subventions extraordinaires et les subventions anniversaires. Dans certains cas, ces directives prévoient également l'octroi de subventions individuelles.

A souligner que

- Les demandes de subventions doivent être renouvelées chaque année pour l'année suivante. Elles doivent parvenir à l'administration communale jusqu'au 31 août.
- > Aucun montant n'est acquis ou arrêté par avance. Le montant des subventions dépend en effet des disponibilités financières de la commune.

Marie-Claude Clerc



Décompte investissement adduction d'eau Creusette Verna

Lors de l'assemblée communale du 3 mai 2022, les citoyens présents ont approuvé un crédit de CHF 205 000.— pour le bouclage du réseau d'eau entre le sentier de la Creusette et le raccordement à une hydrante dans le secteur du nouveau bâtiment du CAD et de l'édilité.

La première étape concernant le passage du ruisseau a été réalisée en fin d'année dernière en collaboration avec le chantier du chauffage à distance. Le solde du tronçon qui relie la route de la Verna au bâtiment du CAD et de l'édilité s'est déroulé à la fin mars.

Le total des dépenses liées à cet investissement s'élève à CHF 207592.—. Un dépassement du crédit de 2,6% est à constater. Au vu de la volatilité des prix dans le secteur de la construction et de la complexité technique rencontrée pour la traversée du ruisseau, ce dépassement de crédit ne suscite pas de demande de crédit complémentaire à l'assemblée communale.

Yves Nicolet







Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts!

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024.

La prise de rendez-vous se fera dès le 15 janvier 2024 uniquement par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

Statistique des déchets

Type de déchet	2021	2022	Différence 2021 vs 2022	Différence 2021 vs 2022	2021 par habitant	2022 par habitant		
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an		
Ordures ménagères	200 760	189 400	-11 360	-5,7%	133,8	126,3		
Déchets encombrants	32 260	27 222	-5 038	-15,6%	21,5	18,1		
Déchets encombrants en bois	49 650	56 872	7 222	14,5%	33,1	37,9		
Total déchets encombrants	81 910	84 094	2 184	2,7%	54,6	56,1		
Total déchets urbains	364 580	357 588	-6 992	-1,9%	243	238		
Ferraille	29 200	25 270	-3 930	-13,5%	19,5	16,8		
huile minérale et végétale	1 740	774	-966	-55,5%	1,2	0,5		
Papier-carton	107 300	105 822	-1 478	-1,4%	71,5	70,5		
Pet de boisson	4 600	4 722	122	2,7%	3,1	3,1		
Peinture, solvant, chimique	2 086	1 091	-995	-47,7%	1,4	0,7		
DCMI déchets inertes en m³	75 780	55 580	-20 200	-26,7%	50,5	37,1		
Verre blanc	20 240	16 540	-3 700	-18,3%	13,5	11,0		
Verre brun	16 480	14 540	-1 940	-11,8%	11,0	9,7		
Verre vert	27 780	24 680	-3 100	-11,2%	18,5	16,5		
Total verre	64 500	55 760	-8 740	-13,6%	43,0	37,2		
Total déchets recyclables	285 206	249 019	-36 187	-12,7%	190	166		
Total des déchets	649 786	606 607	-43 179	-6,6%	433,2	404,4		

Remarques

Le total des déchets urbain diminue de 1,9% soit presque 7 tonnes. Nous avons une grande diminution des déchets recyclables de 12,7% soit 36,1 tonnes

Ce qui est réjouissant, c'est que chaque citoyen a produit 28,8 kg de déchets en moins en 2022 après – 56 kg en 2021. Cela provient-il d'une prise de conscience de la population de moins produire de déchets?



Programme des marches de septembre 2023 à janvier 2024

- > Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe
- Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous
- > Le programme peut être consulté sur le site **cottens-fr.ch,** au pilier public et au Denner à Cottens

Date Rendez-vous Lieu			Durée	Départ	Retour
Septembre					
Je 21 Place de l'église	Cottens circuit/10 ^e anniversaire		2h-2h30	8h30	Journée
Je 28 Place de l'église	Barberêche–Cordast–retour	Marcel	2h-2h30	8h30	12 h
Octobre					
Je 05 Place de l'église	Rue–Mossel–Promasens–Blessens–Rue		2h-2h30	8h30	Journée
Je 12 Place de l'église	Sorens–Marsens–Sorens		3h-3h30	8h30	12h
Je 19 Place de l'église	Rossens–Pont-la-Ville–Rossens		2h-2h30	8h30	12h
_{Je} 26 Place de l'église	Noréaz–Chesoppeloz–Noréaz	Georges	2h-2h30	8h30	12h
Novembre					
Je 02 Place de l'église	Echarlens–Riaz–Echarlens		2h-2h30	8h30	12 h
Je 09 Place de l'église	Cheyres circuit		3h-3h30	8h30	Journée
Je 16 Place de l'église	Marly—Tinterin—Marly	Michel R	2h-2h30	8h30	12h
Je 23 Place de l'église	Portaban–Champmartin–Chabrey–Portaban		2h-2h30	8h30	12 h
Je 30 Place de l'église	Villarzel/VD–Henniez- Villarzel		2h-2h30	8h30	12 h
Décembre					
∍ 07 Place de l'église	Vallon–Gletterens–Missy–Vallon		2h-2h30	8h30	12h
Je 14 Place de l'église	Matran–Nonan–Avry–Matran		2h-2h30	8h30	12h
∍ 21 Place de l'église	Cottens circuit/Fondue		2h-2h30	8h30	Journée
RELÂC	HE DU 28.12.2023 AU 04.01.2024 BONNES FÊTES				
Janvier					
Je 11 Place de l'église	Cottens circuit		2h-2h30	8h30	12h
Je 18 Place de l'église	Corserey–Torny-le-Grand–Corserey		3h-3h30	8h30	12h
Je 25 Place de l'église	Le Mouret–Senèdes–Le Mouret		2h-2h30	8h30	12 h

LES PAGES DES SENIORS

La «Table des seniors»

Pour rappel, les seniors sont les bienvenus à la table qui leur est réservée chaque premier mercredi du mois au restaurant de la Résidence St-Martin. La commune participe au coût du repas, dès lors réduit à CHF 12.—/personne. Venez-y



en toute décontraction, à l'instar de l'abbé Louis Pythoud qui, au début septembre alors qu'il faisait encore très chaud, portait une tenue de circonstance.

Marie-Claude Clerc

Programme d'activités 2024

Après une première année d'activités ayant rencontré un beau succès (conférences, sentier botanique et ateliers informatiques), le programme d'activités 2024 est en phase d'élaboration. Les seniors de la commune ont ainsi reçu un sondage portant sur le programme 2024. Le délai de réponse est maintenant échu. Le dépouillement des réponses permettra d'établir une offre de quatre activités au minimum pour l'an prochain. La commission des seniors retiendra celles ayant rencontré le plus de succès.

Le programme définitif sera adressé à tous les retraités de Cottens au début 2024. Les personnes désireuses de participer à l'une ou l'autre activité devront s'inscrire selon les modalités indiquées.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation.

Marie-Claude Clerc

Sortie des aînés le 25 mai 2023

Visite du Musée des automates à musique à Seewen

En avant la musique! C'est sur ce ton dynamique que la huitantaine de seniors — répartie en trois groupes tout de même — a pénétré au cœur de l'exposition du Musée des automates à musique de Seewen, une institution de l'Office fédéral de la culture.

Il était bon de se dégourdir les jambes après plus de 1h30 de trajet, d'autant plus que l'on avait fait l'impasse sur la pause-café, paraît-il incontournable. Mea culpa. Le souvenir d'un manque cruel de café ne devrait pas estomper celui de la traversée, dans la dernière portion du trajet aller, des très beaux villages logés au pied du Jura soleurois.

La visite guidée de l'exposition permanente permet, au fil des salles, de découvrir les boîtes et automates à musique suisses, pour la plupart restaurés et en état de marche. D'un point de vue technique, on admire notamment les mécanismes astucieux propres aux musiques ... mécaniques déclenchant les sons ainsi que les matériaux de gravure. Belle inventivité!

Tes journées sont dures? Tu as besoin de décompresser? Viens te vider la tête avec nous! Equilibre Bien-être Effort Maintien Bouger Endurance Viens tester un de nos cours, tu vas l'adopter!



Les orgues de foire ou de danse, mobiles, destinés à amuser et divertir le peuple lors des fêtes foraines, magnifiquement décorés, nous plongent dans un autre temps. Autre temps également côté cour: les automates à musique trônent au salon où l'ambiance est plus feutrée. On est là pour écouter religieusement. Enfin, le joyau du Musée, l'orgue Britanic, destiné à prendre place dans un salon du Britannic, un navire qui a coulé en 1916 avant que l'orgue ait pu y être installé. Après cette visite dans le temps musical, on reprend la route en direction de Soleure. Et l'on rend grâce au soleil qui nous permet de partager le repas sur une belle terrasse en bor-

dure de l'Aar. Cafés, vite quelques pousse-cafés, photos de groupe et l'on s'en va digérer, qui en flânant en ville, qui en rejoignant les gorges de la Verena que l'on longe d'un pas tranquille. Pause-bière sur une terrasse à la sortie, à deux pas de l'ermitage dont il ne reste visiblement que le nom. Suit un chassé-croisé avec l'un des deux chauffeurs et son car qui doit nous recueillir. Il y a eu méli-mélo entre l'entrée et la sortie des gorges, l'entrée pouvant se faire passer pour la sortie et l'inverse. Sans conséquence! Malgré ce contretemps, nous sommes arrivés à temps au bercail. Merci chauffeurs.

Marie-Claude Clerc

FÉ<u>LICITATIONS</u>



Raoul Crausaz a eu 90 ans – De l'orphelinat à la boulange

Le 7 juin dernier, une délégation de la commune et de la paroisse a rendu visite à **M. Crausaz** qui venait de passer le cap de ses 90 ans. Il nous raconte sa vie, qui débute par une

enfance niée. Comme il s'en est bien tiré! Alors qu'il était âgé de 3 ans et vivait à Lausanne, une dame emmène Raoul pour un voyage en train. Arrêt: Villaz-St-Pierre. S'ensuit une marche que ce gosse trouve bien longue. La dame et l'enfant arrivent à Lussy, à l'orphelinat. Celui-ci est tenu par des religieuses. Il est jumelé à une ferme où les orphelins travaillent en contrepartie de leur prise en charge. Raoul vivra son enfance et son adolescence ici. La vie y est dure, pas même le temps de faire ses devoirs. Le maître d'école le punit sous forme

d'heures passées à genoux.

Apprentissage de boulanger à Fribourg où il rencontre sa future femme. Bien vite, il faudra nourrir trois bouches. Au terme de son apprentissage, Raoul ne trouve malheureusement que des places intérimaires de trois semaines. Il faut pourtant assumer ce bébé et cette maman. Il se résout à travailler comme maçon durant 3 à 4 ans ... jusqu'à ce qu'un boulanger installé lui propose de reprendre la boulangerie de Pérolles 91. Il ose. Il y restera jusqu'en 1974–75. A l'heure de la récréation, il vendra notamment des milliers de «tranches d'étudiant» aux élèves du collège Ste-Croix et du Technicum. Il reprendra ensuite la boulangerie de Neyruz où il restera une vingtaine d'années jusqu'à sa retraite en 1997, qu'il décide de passer dans son chalet à Corbières. Et voilà qu'il rencontre Eliane, qui le déroute à Cottens où il s'installe avec elle et leur chat en 2016. Pour eux deux, il confectionne encore parfois une tresse.

Nos meilleurs vœux à M. Crausaz.



AG culturel : l'abo pour les moins de 26 ans

Permettre aux jeunes de découvrir la richesse de l'offre culturelle à moindre coût ? C'est possible grâce à l'AG culturel!

Cet abonnement permet aux jeunes de moins de 26 ans, étudiant·es ou non, d'accéder librement et à volonté à plus de 10'000 concerts, expositions, festivals, films et spectacles. Pour seulement 100 francs par an, il leur ouvre les portes de plus de 280 institutions et lieux culturels dans les cantons de Fribourg, Berne, Neuchâtel, Jura et Valais.

Le canton de Fribourg compte actuellement 58 lieux partenaires, avec notamment en ville de Fribourg : Nouveau Monde, Equilibre-Nuithonie, Fri-Son, Fête de la danse Fribourg, Festival Les Georges, Théâtre des Osses, les RFI et de nombreux musées. Et ailleurs dans la région : la Tuffière, le Théâtre de l'Arbanel ou le Bicubic.

En quête d'une idée-cadeau ? Commandez un bon cadeau AG culturel et offrez 365 jours de découvertes et sorties culturelles !

AG culturel | Kultur-GA est une association à but non lucratif, soutenue par les cantons dans lesquels l'abonnement est valable. Sa mission est de faciliter l'accès à la culture pour les jeunes et de les inciter à la découverte et à la curiosité.

Infos, abos et bons cadeaux : www.agculturel.ch

INFORMATIONS

Présentation du personnel de la voirie, de la conciergerie et de l'administration

Florian Borne a travaillé dans divers projets liés à l'aménagement urbain, avant de rejoindre l'équipe en septembre 2022. Son parcours professionnel lui a permis de développer des compétences techniques et une vision stratégique au sein de l'équipe de l'édilité.

Christophe Yerly a débuté sa carrière au sein de l'édilité en avril 1999 en tant qu'employé dédié à diverses tâches liées à la gestion des installations et des services. Fort de son engagement et de ses compétences, il a progressivement acquis une expertise approfondie dans le domaine de l'édilité au fil des années.

En septembre 2019, en reconnaissance de son dévouement et de ses réalisations, Christophe a été promu au poste de responsable de l'édilité. Dans ce rôle, il a pris en charge la coordination et la supervision des activités liées à la gestion des infrastructures et a contribué de manière significative à l'amélioration continue des normes de qualité et d'efficacité au sein de son département.

Stéphane Queloz a commencé son poste de concierge en juin 2018. Depuis lors, Stéphane a assuré avec succès la gestion des tâches liées à son rôle, démontrant une grande dévotion envers ses responsabilités. Sa présence depuis le début de son mandat a contribué de manière significative au bon fonctionnement de son environnement de travail. Son expérience depuis 2018 lui confère une connaissance approfondie des opérations et des exigences spécifiques liées à sa fonction de concierge.



De gauche à droite: Florian Borne, Christophe Yerly, Stéphane Queloz.



De gauche à droite: René Muller, Charlotte Yerly, Magalie Carrone, Florence Oberson, Sandra Favre

M. René Muller occupe le poste d'administrateur communal au sein de notre commune depuis son arrivée le 1^{er} février 2019. Bien que n'ayant jamais travaillé professionnellement dans ce domaine avant, il amène son expérience de 11 ans au sein d'un exécutif de la région permettant une meilleure compréhension des affaires communales. Il est un appui intéressant pour les membres du conseil et peut traduire les décisions prises par l'exécutif et qui impactent directement le travail de l'administration. Il peut ainsi avoir une vue d'ensemble du mandat d'une administration communale envers sa population.

Charlotte Yerly a débuté son parcours en tant qu'apprentie employée de commerce en août 2020. Après avoir accompli ses deux premières années d'apprentissage, Charlotte a saisi une opportunité unique: partir à l'étranger pendant un an. Durant cette période, elle a élargi ses horizons professionnels et linguistiques. Elle est maintenant de retour pour sa troisième année qui marquera la fin de son apprentissage.

Magalie Carrone occupe le poste de collaboratrice administrative depuis octobre 2009. Avec ses années d'expérience au service de la communauté, elle joue un rôle essentiel dans la gestion et le soutien des opérations administratives. Florence Oberson a rejoint notre équipe en novembre 2022. Forte de son expérience et de ses compétences, elle apporte une contribution précieuse à notre mission commune de service à la communauté.

Sandra Favre occupe le poste de collaboratrice administrative depuis février 2020. Sandra a consolidé ses compétences en administration grâce à un parcours varié dans le domaine privé, public et associatif. Elle a obtenu le diplôme de cadre en administration communale en juillet 2023, démontrant ainsi son engagement dans son domaine d'expertise.







Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h Mercredi 15h-19h30 Jeudi 15h-18h Vendredi 15h-18h Samedi 9h-12h

8 documents pour un prêt de 1 mois

Prix

plus de 23'000 documents

Jusqu'à 16 ans :

Apprentis/étudiants:

15.-Adultes :

Romans Large vision

Animations

gratuites

Né pour lire Heures du conte Ateliers philo CréAteliers

•••

Plus d'infos sur bra.avry.ch

Bibliothèque régionale d'Avry

CO Sarine-Ouest Route de Matran 24 1754 Avry-sur-Matran biblio@avry.ch 026 470 21 42



Dates à réserver



Exposition

"La Petite Fille et le Vent"

Aquarelles et encres par Lise-Marie Müller

du 3 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024

Les CréActifs

Enfant dès 7 ans

Des ateliers créatifs pour explorer le monde des émotions!

Mercredi 24 janvier entre 14h et 15h

animés par Sarah Genoud

Inscription sur le site de la BRA



Atelier Philo

Enfant dès 6 ans

Mercredi 31 janvier de 14h à 15h

animé par Silvia Maspoli

"Des histoires et des jeux pour permettre aux enfants de réfléchir sur la thématique proposée"

Inscription sur le site de la BRA

BiblioWeekend

sur le thème
"A table!"

Vendredi 22 mars de 15h à 18h Samedi 23 mars de 9h à 16h

Tout public

Noël et nouvel an

Fermeture

du 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Dès le 9 janvier 2024 reprise de l'horaire habituel

Suivez-nous sur





Bienvenue à la



et des communes de Autigny - Avry - Chénens Cottens - La Brillaz Matran - Neyruz et de la paroisse de Neyruz



Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h00.

Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé!

Une palette de plus de **1'200 jeux** est à disposition des clients qui peuvent soit souscrire un abonnement annuel de

Fr. 40.-- pour 4 jeux par prêt,
soit emprunter les jeux en payant
une location de base de Fr. 3.--et Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu à chaque prêt.
La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille ou une animation? Ils sont à votre disposition. Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion? Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de nouveaux et nouvelles ludothécaires

Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin 1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler avec des collègues sympathiques et motivé(e)s. Vous acceptez de travailler bénévolement. Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou ludo.neyruz@bluewin.ch ou tél. 079 488 10 76. Notre site internet : ludo-neyruz.ch



Edition 2023.02/CEH



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et aux Centres de santé du Sud fribourgeois à Billens et Riaz (nouveau).



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 - info@liguecancer-fr.ch - www.liguecancer-fr.ch





Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 - depistage@liquecancer-fr.ch - www.liquecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- · Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 - voltigo@liguecancer-fr.ch - www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- · Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 - info@diabetefribourg.ch - www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- CIPRET : aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 - info@liguepulmonaire-fr.ch - www.liguepulmonaire-fr.ch

Janvier 2023

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 | Case postale / Postfach | 1701 Fribourg / Freiburg | T 026 426 02 66 info@liguessante-fr.ch | www.liguessante-fr.ch | www.gesundheitsligen-fr.ch | IBAN CH30 0900 0000 1735 9720 8



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
		Le 3 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	17 janvier	21 février	20 mars
		17 avril	15 mai	19 juin
		pas de consultation	21 août	18 septembre
		16 octobre	20 novembre	18 décembre
	Centre de puériculture			
Avry	Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
		Le 3 ^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée		22 février (4 ^{ème})	21 mars
		18 avril	16 mai	20 juin
		18 juillet	22 août (4 ^{ème})	19 septembre
		17 octobre	21 novembre	19 décembre
		Le 1 ^{er} lundi du mois, le matin		
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3	8 janvier (2 ^{ème})	5 février	4 mars
		8 avril (2 ^{ème})	6 mai	3 juin
	rez-de-chaussée	1 ^{er} juillet	5 août	2 septembre
		7 octobre	4 novembre	2 décembre
	Cure Place de l'Eglise 2	Le 1 ^{er} mercredi du mois, le matin		
Grolley		3 janvier	7 février	6 mars
		3 avril	1 ^{er} mai	5 juin
	rez-de-chaussée	3 juillet	7 août	4 septembre
		2 octobre	6 novembre	4 décembre
		Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
		Le 2 ^{ème} mardi du mois, le matin		
Rossens	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	9 janvier	13 février	12 mars
		9 avril	14 mai	11 juin
		9 juillet	13 août	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
Centre de puériculture Plus d'informations ?				
do Sarino Campagno Plus d'informations ?				

de Sarine-Campagne

Avry-Bourg 2 1754 Avry rez-de-chaussée



Tél. 026/347.38.83



IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



IPSO se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.

Quelques chiffres depuis l'ouverture d'IPSO :

- 354 interventions dans divers domaines d'activités
- 9 personnes engagées
 - o 70% de taux de réussite en réinsertion



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins pour vos travaux durant les saisons d'automne et d'hiver. Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement.

Quelques exemples:

- Fabrication et/ou montage
- Réparation et/ou entretien de mobilier
- Nettoyage, entretien de propriété & aménagement
- Débarrassage, manutention
- Transport de marchandises
- Ramassage des feuilles mortes
- Déneigement
- Etc...



Le responsable d'IPSO et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer ses services.



Contact:

David Robert, responsable IPSO Route de Rosé 49, 1754 Rosé 079 244 61 13

<u>david.robert@arcos-sarine.ch</u> https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm



Service de l'environnement SEn Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60 www.fr.ch/sen

Aux communes fribourgeoises

Givisiez, le 21 mars 2022

Article pour bulletins communaux

Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat

Trop de pesticides sont encore utilisés dans les jardins privés et souvent à mauvais escient. Le Service de l'environnement a lancé une campagne de sensibilisation de la population sous le titre « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat ». Tolérer les fleurs, les trèfles et les petites mousses ou encore désherber mécaniquement ou à la vapeur permet de préserver sa santé et l'environnement. Se passer de pesticides, c'est possible.

L'usage de pesticides n'est pas sans risque pour l'utilisateur et pour l'environnement. Il est vivement conseillé de s'en passer et d'employer des produits naturels en cas de nécessité. Les personnes qui entendent malgré tout utiliser des pesticides doivent suivre scrupuleusement les notices d'emploi.

10 commandements pour un environnement sans pesticides

A travers sa campagne « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat », le Service de l'environnement rappelle les 10 commandements à suivre pour un environnement sans pesticides et sans produits chimiques afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, conserver un sol sain et favoriser la biodiversité :

- 1. Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits, c'est la loi.
- 2. Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
- 3. Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
- 4. Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
- 5. Tu nourriras ton potager avec du compost.
- 6. Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
- 7. Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
- 8. Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
- 9. Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
- 10. Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.

Une campagne qui s'inscrit dans un plan d'action cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté le 28 juin 2021 le <u>plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans les domaines agricole et non agricole</u> qui propose notamment des mesures ciblées. Dans le domaine non agricole, l'objectif est un retour à une gestion naturelle et non chimique des jardins privés en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires, en proposant aux particuliers des alternatives aux entretiens chimiques.

D'autres actions seront organisées durant l'année, notamment des ateliers pour les jardiniers amateurs et une collecte des restes de pesticides.

Pour en savoir plus

www.fr.ch/sen

AGENDA

Décembre 2023

- sa 2 Loto, Lutteurs
- Sa 9 Loto, Fanfare
- Di 10 Noël des ainés, Paroisse
- Sa 16 Loto, FC section Actifs
- Sa 30 Loto, Tireurs

Janvier 2024

- Lu 1^{er} Loto, Amicale du Foot
- Sa 6 Loto, Chœur mixte
- ve 12 Soirée des rois, Chœur mixte
- sa 13 Soirée choucroute, Théâtre
- sa 27 Loto, Gym Cottens

Février 2024

- 3 Souper annuel,
 Chœur mixte
- sa 10 Loto, Fanfare
- ∍ 22 Assemblée générale, Théâtre
- sa 24 Loto, FC section Actifs

Mars 2024

- sa 2 Concert annuel, Fanfare
- sa 9 Loto (si besoin 23), Chœur mixte
- Sa 16 Loto, FC section Actifs
- ve 29 Soupe de carême, Paroisse

Avril 2024

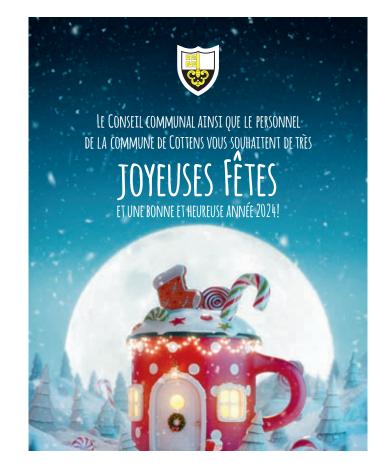
- sa 6 Loto, Jeunesse
- sa 20 Loto, Fanfare
- ve 21 Brunch, Chœur mixte

Mai 2024

- Sa 4 Loto, Tireurs
- a 25 Concert, Chœur mixte

Juin 2024

sa 1^{re} Fête du cervelas, Amicale





La BCF, proche de vous!

Succursale de Cottens Route de Fribourg 44 1741 Cottens

